

Parcs de l'Abiétinée et de la Cure d'air Trianon

Commune de Malzéville

Situé sur les hauteurs de Malzéville, le Parc de l'Abiétinée est né de la passion de plusieurs hommes, botanistes et paysagistes, à la fin du XIX^{ième} siècle.

En 1902, Emile KRONBERG et Eugène SCHOTT fondent la "Société des belles plantes", dans le but de propager le goût des beaux végétaux rustiques sous le climat lorrain, et notamment les conifères. Ils créent la pépinière de l'Abiétinée, qui recèlera une importante collection de résineux forestiers et d'ornement, ainsi que des arbres rares ou remarquables. Le conservateur du parc, Victor DIDIER, s'inscrit dans l'esprit de l'École de Nancy dont le chef de file, Emile GALLÉ, établit le lien entre les arts décoratifs et l'art des jardins. L'Abiétinée est alors, au-delàdeson intérêt scientifique, une source d'inspiration pour les artistes du courant Art Nouveau.

A proximité immédiate du parc, la Cure d'Air Trianon était une guinguette de style Art Nouveau, comprenant une brasserie et une piste de danse. La structure métallique et quelques vitraux, classés "monument historique" en 1989, demeurent visibles.

Laissé à l'abandon depuis de nombreuses années, le parc de l'Abiétinée recèle encore de beaux spécimens végétaux. Sa mise en valeur est un objectif qui demandera plusieurs années.



Ardennes

Meuse Bar-le-Duo

Chaumont

Haute-

Marne

Marne

-Champagne

Troyes

Aube

Moselle

Meurtheet-Moselle

Épinal

Vosges

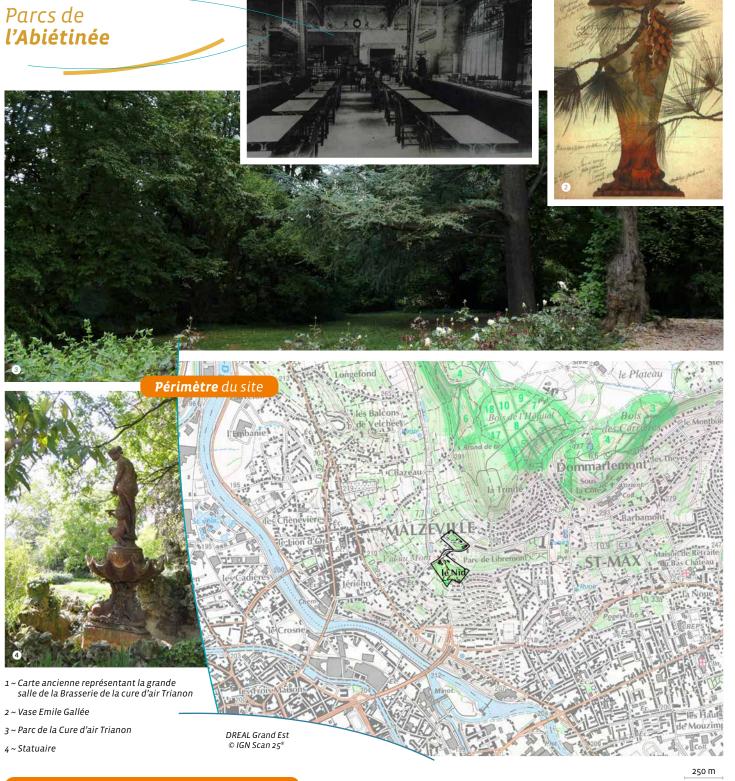
Bas

Rhin

Haut

Rhin

Grille, pavillon et gloriette à l'entrée du parc de l'Abiétinée



Inventaires - Autres mesures de protection

ightarrow Monument historique

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont **le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau** national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement. Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'Etat.



www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63